



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E954

VALABLE JUSQU'AU 20/11/2026

ÉDITÉ LE

02/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/1980

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 14/04/2003
50 000

Raison sociale : ETABLISSEMENTS GOCEL

RUE LIEUTENANT COLONEL DAGNAUX
57685 AUGNY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC METZ

Téléphone : 03 87 66 61 19

Fax : 03 87 63 92 36

Siret : 319 214 441 00093

Portable :

Code NACE : 4322B

Site Internet :

Numéro caisse de congés payés : 4022734

E-mail : gocel@gocel.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 0000011036281104

Responsabilité légale :

AG PARTICIPATIONS (501 007 140) / GOCEL LIONEL PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000011036281104

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Effectif moyen : 67

Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	06/02/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	31/03/2026
5312 PROB	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m ² Mention RGE	21/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	06/02/2025
o Pompe à chaleur : chauffage	31/03/2026
o Chauffe-Eau Thermodynamique	31/03/2026
o Radiateurs électriques, dont régulation.	06/02/2025
o Ventilation mécanique	21/11/2024

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.